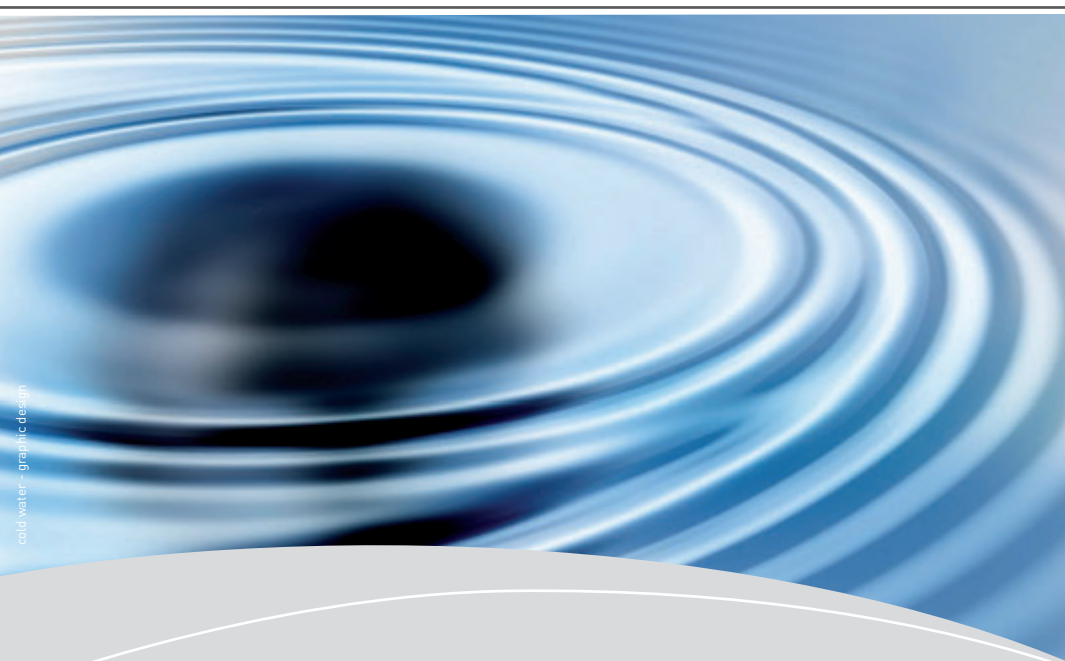


Flash ACCUEIL

Le journal d'information des professionnels des milieux d'accueil



EDITO

Suite au renouvellement des Conseils communaux lors des élections communales d'octobre 2012, l'Office de la Naissance et de l'Enfance a initié un tour des 272 communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'objectif de ces rencontres communales provient d'une volonté de l'Office de renforcer les contacts avec les pouvoirs locaux, de rendre l'ONE plus visible et d'améliorer le travail en réseaux au bénéfice des familles.

En effet, dans bon nombre de cas, les consultations pour enfants sont organisées dans des locaux communaux. Dans le domaine de l'accueil, les municipalités sont Pouvoir Organisateur de crèche, MCAE, ... sans oublier le rôle important qu'elles jouent dans le domaine de l'accueil extrascolaire.

Ainsi, l'occasion se présente de faire connaître la répartition des milieux d'accueil et d'en promouvoir les spécificités des projets qui sont menés au sein des communes rencontrées.

Lire la suite... p. 18

Le Flash Accueil est l'illustration d'une autre forme de transversalité au sein de l'Office que nous invitons à parcourir avec tout autant d'enthousiasme !

Kamal AZZOUZ, Sylvie ANZALONE et Hugo SNACKERS
Coordinateurs Subrégionaux ONE (Namur-Hainaut-Liège)

N°19 - 1^{er} trimestre 2014

SOMMAIRE

AU QUOTIDIEN **P. 2-4**

Quand les morsures entre enfants font mal aux adultes...

SANTÉ **P. 5-8**

Les allergies polliniques

ZOOM SUR ... **P. 9-14**

L'éveil musical en milieu d'accueil

JURIDIQUE **P. 15-17**

- Le déménagement d'un milieu d'accueil : quelques clés pour une protection juridique optimale
- Déduction des frais professionnels : du nouveau pour les indépendants du secteur de l'accueil de la petite enfance

ACTUALITÉ **P. 18-22**

- L'ONE à la rencontre des Communes...
- L'ONE lance la première phase du Plan Cigogne III
- La BDMS a 30 ans

RECETTE **P. 23-24**

Le chou-rave

! Communiqué de presse

À ÉPINGLER **P. 25-28**

Education à la santé : nouvelle année, nouvelles publications, nouveau bon de commande...

FLASH-BACK **P. 28**



QUAND LES MORSURES ENTRE ENFANTS FONT MAL AUX ADULTES...

Le mardi 8 octobre 2013, la Coordination accueil de Liège conviait les professionnels de la principauté à une matinée de réflexion sur les comportements dits « agressifs », les formes de leur expression et leur gestion, une problématique visiblement répandue si l'on en croit l'affluence dans l'amphithéâtre de l'ULg, Place du XX août...

Une fillette rentre chez elle, une trace de morsure à l'épaule. Quelques jours plus tard, elle est de la même manière marquée au bras. Les parents interpellent la puéricultrice puis, à la suite d'un nouvel incident, la Direction. Malgré la bienveillance des professionnels de la crèche qui accueillent leur fille, ils finissent eux aussi par montrer les crocs. Que faire face à ces comportements entre enfants en milieu d'accueil 0-3 ans ?

Selon Sandra SCIAMA, psychopédagogue en milieu d'accueil et formatrice aux CEMEA¹, les comportements dits « agressifs » entre enfants ont toujours existé. Ils constituent notamment un moyen d'expression pour les plus jeunes qui n'ont pas accès au langage symbolique. Il est donc vain d'espérer les voir disparaître. Cependant, une prévention est possible, par exemple au travers des aménagements interactionnels ou spatiaux au sein des lieux de vie. Il faut réfléchir ces aménagements, sur base d'observations affinées des occurrences « agressives », en n'omettant pas d'informer les parents des enfants concernés. C'est en effet souvent l'agressivité des adultes qu'il est le plus malaisé de gérer...

UNE SOCIALISATION EN PLUSIEURS TEMPS

La socialisation est un long processus, un apprentissage des règles de la vie sociale qui permet le contrôle progressif des pulsions. Elle n'est en rien innée.

Le jeune enfant n'invente pas lui-même les règles de ses relations aux autres. Le milieu d'accueil n'est pas un environnement naturel pour lui. La socialisation « primaire », celle qui se joue avant l'âge de trois ans, se construit sur base de relations affectives proches, au sein de la famille, avec les parents et les personnes que l'enfant côtoie régulièrement.

Avant l'âge d'un an, il intègre les règles par imitation des comportements d'adultes auxquels il s'identifie. La morale, le bien, le mal, lui sont étrangers.

Au cours de sa deuxième année, l'agressivité est un moyen utilisé pour obtenir ce qu'il veut, comme, par exemple, le jouet qu'un autre enfant convoite. Elle est, à ce moment-là, instrumentale. Le fait d'arracher un jouet est aussi une façon maladroite d'entrer en interaction avec l'autre. L'expérience de possession est constitutive de son identité. L'adulte veillera à reconnaître le désir de l'enfant, sans toutefois accepter qu'il blesse ses semblables. Sur base des interventions des adultes qui l'entourent, l'enfant commence à pouvoir distinguer le bien du mal.

Inutile de moraliser ou de punir, il faut tout d'abord contenir la pulsion, aider à supporter la frustration, soutenir l'intégration de la règle, qui se fait progressivement et inciter l'enfant à utiliser d'autres moyens.

En milieu d'accueil, permettre des moments de relations individuelles entre l'adulte et l'enfant constitue un moyen préventif important.

Ce dernier doit également pouvoir faire l'expérience de disposer d'objets personnels, d'espaces personnels, de temps à lui, d'un adulte pour lui seul. S'il n'est pas dérangé, il comprendra plus facilement l'intérêt de ne pas déranger l'autre.

Au cours de la troisième année, l'enfant commence à intégrer les règles, à condition qu'elles soient claires, non ambiguës, constantes et valables pour tous. La cohérence de ses actes passe par la cohérence des comportements et des paroles des adultes. Si, à cet âge, l'enfant comprend la règle, il ne l'accepte pas toujours pour autant. Il peut contrevenir à un interdit pour tester la réaction de l'adulte, vérifier le degré d'interdiction. Il peut ne pas pouvoir soutenir cette dernière, trop lourde pour lui, face à une envie trop puissante. Il peut aussi vouloir attirer l'attention sur lui. Ainsi, des morsures répétées peuvent constituer un appel, le signal d'un malaise.

L'AFFIRMATION DE SOI

Contrairement aux idées reçues, **le conflit n'est pas nécessairement négatif**. Il est une rencontre entre deux désirs contradictoires, le témoignage d'une affirmation de soi. Un enfant qui ne réagit que rarement montre le peu d'intérêt qu'il accorde à son activité, voire à lui-même et aux autres. Par le conflit, au contraire, il se frotte à l'autre dans sa différence.

En dehors d'un contexte de violence, l'enfant peut apprendre, par lui-même, à trouver les moyens de sortir d'un conflit, à condition qu'il se sente **soutenu et sécurisé par l'adulte**. Par contre, le conflit nécessitera l'intervention de l'adulte s'il engendre de la violence.

Pour l'enfant, verbaliser l'émotion lui permet de la canaliser et l'aide à maîtriser ses pulsions. Le **langage** est la fonction symbolique qui prédispose à cette maîtrise.

LA MORSURE

L'agressivité est une pulsion, l'expression d'une tension interne qui peut servir à se protéger. **Elle n'a pas d'objet précis, elle ne vise pas quelqu'un en particulier**. Elle survient dans des situations de peur, de danger, de menace mais aussi de frustration, d'insatisfaction. Potentiellement, la vie en collectivité peut induire de l'agressivité.

La morsure est une **forme particulière d'agressivité**. Pourquoi un enfant mord-il ? L'observation peut aider à en déceler les causes. L'enfant peut avoir mal aux dents, vouloir découvrir par la bouche, exprimer de l'amour, vouloir attirer l'attention sur lui, communiquer sa difficulté à supporter la promiscuité ou à trouver sa place dans le groupe, se montrer submergé par une pulsion de peur, de frustration...

La morsure peut être une réaction brutale à une souffrance se jouant dans la famille, aussi bien qu'au sein du milieu d'accueil.

Il faut donc se garder, dans le chef des professionnels, de trop rapidement projeter ses causes par-delà la situation d'accueil.

Que faire lorsqu'un enfant mord ? Puisque le comportement adulte est l'aiguillon mimétique du comportement infantile, il faut garder son calme, éviter les jugements de valeur, ne surtout pas céder à la tentation de (feindre de) remordre l'enfant pour lui montrer combien ce n'est pas agréable. Il faut au contraire recourir à la **parole, offrir d'autres solutions à l'enfant, l'aider, lui comme l'enfant agressé**.

LES PARENTS ENTRENT EN JEU

Si l'observation des circonstances de morsures répétées est fondamentale, **la communication avec les parents des enfants accueillis** l'est tout autant. Un message préventif rassurant, à l'attention de tous les parents - par exemple : « *Des morsures peuvent arriver. Nous savons gérer ces situations, nous avons l'expérience* » - peut pourtant ne pas suffire. Face à la meurtrissure de leur enfant, des parents se montrent parfois effrayés, colériques, agressifs. Ils peuvent vouloir régler la situation eux-mêmes, en interaction directe avec les parents de l'enfant « mordeur », avec des résultats parfois très négatifs pour tous, comme le montrent les nombreux témoignages partagés lors de la rencontre liégeoise. L'expertise des milieux d'accueil est fréquemment sollicitée et parfois mise à l'épreuve dans les cas où la situation s'envenime. La gestion de chaque situation est différente et aucune solution clé-sur-porte ne peut être préconisée. Cependant, l'expérience montre que la mise en place d'une série de balises peut s'avérer salvatrice, tant en prévention qu'en gestion des difficultés.

Il est fondamental que le professionnel reste le détenteur légitime des règles pour ce qui se joue au sein du milieu d'accueil. Si des parents veulent savoir qui a mordu, la déontologie interdit de révéler l'identité de l'enfant « mordeur ».

Il ne faut pas banaliser l'acte mais il ne s'agit pas non plus de lui donner une importance inconsidérée. Face aux accusations de négligence des professionnels, il est conseillé d'expliquer aux parents que la morsure ne résulte pas d'un défaut de surveillance. Par ailleurs, un dialogue avec les parents de l'enfant qui mord à répétition peut aider à comprendre les difficultés qu'il traverse et permettre de dédramatiser.

MIEUX VAUT PRÉVENIR...

Le respect de conditions matérielles et organisationnelles spécifiques prévient bien des difficultés. Ainsi, l'organisation d'un espace riche et varié, la mise à disposition permanente de jouets, la constitution de petits groupes aux différences d'âges restreintes... permettront de réduire l'agressivité.

Il est important de répondre **au besoin de sécurité affective et physique de chaque enfant**, en lui donnant des repères spatio-temporels permanents, en lui garantissant une place et un temps individuels, en collectivisant le moins possible, notamment avant 18 mois, en établissant avec lui une relation stable, en l'aidant à construire sa confiance en lui, en soignant le lien qui se joue avec ses parents en veillant, notamment, à ne **jama**s les critiquer devant lui.

Lorsque les professionnels sont confrontés à une situation conflictuelle où l'émotion occupe une place importante, la prise de recul par l'**observation**, l'**organisation de réunions d'équipe**, la mise en place de **partenariats** et la construction préalable d'**une relation de confiance avec les parents** sont donc autant de réponses possibles pour « sortir » de ces situations.

Force est de constater que cette thématique des comportements agressifs entre enfants est complexe et qu'elle restera sans doute encore source de nombreux questionnements pour tous les professionnels de la petite enfance. Nous les invitons et les encourageons à poursuivre leur réflexion sur ce sujet qui mérite d'être largement approfondi.

Michaël HARZIMONT,
Responsable de la Communication interne ONE

Et chez vous ?

Que mettez-vous en place pour répondre au besoin de sécurité affective et physique de chacun des enfants ?

POUR EN SAVOIR PLUS :

- « Accueillir l'enfant entre 2 et 3 ans »
Mille et un bébés : mieux connaître les bébés - Editions érès
Sous la direction de Marie-Paule THOLLON-BEHAR



- « C'est pour mieux te manger, mon enfant ! »
De l'agressivité et des morsures, à la crèche et ailleurs
Simone SCOATARIN - Editions Desclée de Brouwer

- « Des vertes et des pas mûres »
Jean EPSTEIN - ZAÛ - Editions Universitaires



- « Comment réagir aux morsures d'un enfant ? »
Yapaka - Coordination de l'aide aux victimes de maltraitance – Article du 30-09-2008



LES ALLERGIES POLLINIQUES

De nombreux enfants sont confrontés au « Rhume des foins ». Cette allergie au pollen apparaît chez les enfants de plus en plus jeunes. Différents facteurs influencent cette maladie pour laquelle des traitements sont disponibles.

DÉFINITION ET FRÉQUENCE

La **rhinite allergique pollinique**, appelée couramment « **Rhume des foins** », est une inflammation de la muqueuse du nez souvent associée à celle des yeux. Elle survient au contact de certains pollens chez des personnes qui ont développé des anticorps de type allergique contre ces pollens.

Cette forme d'allergie touchait auparavant les enfants à partir de 8-9 ans mais de plus en plus, on la voit apparaître avant 5 ans.

Sa fréquence a fortement augmenté au cours des 30 dernières années mais varie beaucoup d'une région à une autre.

En France par exemple, chez les enfants de 6-7ans, elle est estimée à 9,1 % à Bordeaux et chez les adolescents de 13-14 ans, à 11% à Marseille, alors qu'elle atteint 27,1% à Montpellier.

Dans une étude réalisée auprès d'étudiants à Paris, on a pu montrer qu'elle est passée de 3,8% en 1968, à 28,5% en 1995, alors que pendant la même période, la fréquence de l'asthme dans cette population a été multipliée par 3.

Selon les données dont on dispose, il semble que les pollens soient plus abondants qu'auparavant et donc plus « agressifs ».

Il est cependant à remarquer que **la fréquence de la rhinite allergique tend à se stabiliser**.

FACTEURS DE RISQUE

Comme pour les autres maladies allergiques, la présence d'allergies chez les **membres de la famille proche** augmente le risque pour l'enfant de développer une rhinite allergique. Ce risque est même de 75% chez un enfant dont les deux parents sont porteurs d'une allergie pollinique.

Elle est aussi **plus fréquente en ville qu'à la campagne** car la pollution plus importante en ville aggrave les allergies respiratoires.

En revanche, l'exposition précoce et continue aux endotoxines¹ à la ferme pourrait jouer un rôle protecteur.

Enfin, la **présence** chez l'enfant **d'anticorps de type allergique aux allergènes respiratoires** (acariens, phanères² d'animaux, blattes, moisissures...) augmente son risque de développer ultérieurement une allergie pollinique.

LES SYMPTÔMES DE LA MALADIE

Les **symptômes nasaux** se caractérisent par une obstruction nasale ou par des écoulements clairs et des éternuements répétés, souvent associés à des démangeaisons nasales, responsables de frottements fréquents du nez, de bas en haut. Ce geste est appelé le « salut de l'allergique ».

Les **symptômes oculaires** typiques sont le larmoiement, l'écoulement, la rougeur et les démangeaisons.

1 Toxine très active contenue dans certaines bactéries

2 Production épidermique des vertébrés (poils, ongles, écailles, ...)

Les symptômes apparaissent **pendant la période de pollinisation des plantes auxquelles la personne est allergique**. C'est la raison pour laquelle on parle de rhinite allergique **saisonnaire** par opposition à la rhinite allergique **perannuelle**³ provoquée par une allergie aux acariens, aux poils d'animaux, aux blattes... allergènes présents toute l'année.

Chez 50% des personnes atteintes de rhinite pollinique, on va voir apparaître un asthme pendant la saison des pollens qui se manifeste par de la toux et des crises d'asthme nocturnes.

Dans une même région, la saison de pollinisation varie d'année en année, selon les conditions atmosphériques. Elle varie aussi d'une région à l'autre.

En Belgique, on distingue généralement **3 saisons polliniques** :

La saison des POLLENS D'ARBRES :

Elle s'étend en moyenne de fin janvier jusqu'en août (les bétulacées : bouleau, aulne, noisetier, charme, ... les plus fréquemment en cause, commence fin janvier et s'étend jusqu'en mai).

La saison des POLLENS DE GRAMINÉES :

Elle s'étend d'avril à la fin août.

La saison des POLLENS D'HERBACÉES :

Elle s'étend d'août jusqu'en automne (les armoises les plus fréquentes au mois d'août).

LES FACTEURS QUI INFLUENCENT LES MANIFESTATIONS DE LA MALADIE

1. La taille des pollens

Les pollens sont transportés par le vent parfois à des kilomètres de distance. Plus les particules de pollens sont petites, plus leur dispersion est étendue.

2. Les conditions météorologiques

Les conditions météorologiques conditionnent le moment de la floraison des plantes mais aussi l'importance de la concentration pollinique.

Le taux de pollen est maximal par temps sec, chaud, avec un léger vent, alors qu'il est le plus faible par temps froid et humide.

L'absence de vent et la pluie sont des facteurs qui diminuent la concentration pollinique.

3. Le réchauffement climatique

Le réchauffement climatique a provoqué la migration vers le Nord d'espèces de plantes allergisantes qu'on n'y trouvait pas auparavant, ce qui a induit l'apparition de nouvelles allergies.

4. Le transport des pollens

Les pollens transportés par les insectes ne provoquent qu'une allergie de voisinage.

Dans ce cas, il faut avoir le nez presque sur la fleur pour en souffrir.

Cela concerne des plantes, telles que le genêt, le mimosa, le tilleul, le marronnier, le pissenlit, ...

5. La tonte des pelouses

La tonte de la pelouse peut remettre en circulation des pollens tombés sur le sol.

Les allergiques éprouvent des difficultés à proximité d'une pelouse fraîchement tondu même s'ils ne sont pas directement allergiques aux pollens des plantes qui poussent dans la pelouse.

6. La pollution

Il a été démontré que les personnes atteintes d'allergie pollinique sont plus sensibles à la pollution de l'air.

Certains polluants (extérieurs et intérieurs) peuvent influencer certaines allergies.

a. Les polluants extérieurs

Les polluants extérieurs, tels que l'ozone et le NO² contribuent au développement des allergies respiratoires. Ils augmentent aussi la susceptibilité aux infections respiratoires.

Les polluants à particules industrielles et automobiles, dont le diesel, sont des puissants irritants qui aggravent les allergies respiratoires. Ils sont capables d'augmenter la synthèse d'anticorps allergiques au niveau des muqueuses du nez.

b. Les polluants intérieurs⁴

Le **tabac** contribue au développement des allergies, d'autant plus qu'il y a des antécédents familiaux allergiques. Il est aussi responsable d'une augmentation de la susceptibilité aux infections respiratoires mais aussi de l'aggravation des allergies respiratoires.

Les **formaldéhydes** et autres **composés organiques volatiles** sont aussi impliqués dans l'augmentation des allergies et des infections respiratoires.

³ Tout au long de l'année

⁴ Voir encadré page 8 « L'air de rien, changeons d'air »

COMMENT FAIT-ON LE DIAGNOSTIC DE CE TYPE D'ALLERGIE ?

La **symptomatologie** très évocatrice et la présence fréquente d'antécédents familiaux d'allergie vont orienter le médecin. Le diagnostic sera fait sur la base des résultats des **examens sanguins et cutanés** spécifiques qui doivent permettre d'identifier les pollens responsables de l'allergie.

TRAITEMENT ET ÉVOLUTION

La tendance de toute allergie est d'évoluer vers l'aggravation, par l'augmentation de l'intensité des symptômes (qui répondent moins bien aux médicaments) ou de leur durée (réaction à des concentrations de moins en moins élevées en pollens), voire par l'extension vers d'autres allergènes.

La complication classique de la rhinite allergique est aussi son évolution vers l'asthme.

Les allergies croisées sont fréquentes entre les allergies polliniques et des allergies alimentaires (voir à ce sujet, l'article sur les allergies alimentaires chez les enfants dans le Flash Accueil N°17)

Afin d'éviter ces complications, les allergologues préconisent la réalisation de bilans précoces pour mettre en place, le plus rapidement possible, les traitements adaptés, afin d'endiguer « la marche naturelle des allergies ».

Comme pour les autres maladies allergiques le traitement comporte :

1. l'éviction des allergènes ;
2. le traitement médicamenteux des symptômes ;
3. la désensibilisation.



1. L'éviction

Elle n'est pas facile à réaliser. En saison pollinique, il est recommandé de :

- aérer tôt le matin car la concentration en pollens y est plus faible puis, garder les fenêtres fermées ;
- sortir le matin ou pendant et après une averse ;
- éviter de sortir, en cas d'alerte à la pollution ou si la pelouse vient d'être tondue ;
- laisser les vitres de la voiture fermées et utiliser des filtres anti-pollution ;
- prévenir le tabagisme in utero et le tabagisme passif, après la naissance ;
- éviter le contact avec des irritants aspécifiques : parfums, aérosols, ... surtout pendant la saison des pollens ;
- ne pas laisser sécher le linge à l'extérieur car les pollens s'y concentrent ;
- utiliser des lunettes solaires par beaux jours pour protéger les yeux et en cas de démangeaisons, ne pas frotter mais rincer abondamment à l'eau.

Il est recommandé de suivre les informations sur le taux de pollens dans l'air, recueillies par l'Institut d'Hygiène et d'Epidémiologie, communiquées par la radio et la presse.

La plupart de ces mesures devraient être appliquées déjà dans tous les milieux d'accueil. Il faudra rester attentif à celles plus spécifiques aux allergies polliniques.

2. Le traitement médicamenteux

Il se compose, selon les cas, d'antihistaminiques, de gouttes nasales et oculaires.

3. La désensibilisation

Cela consiste à réhabituer progressivement l'organisme à l'allergène, en lui administrant des doses croissantes de cet allergène, jusqu'à obtenir la dose efficace. C'est le seul traitement capable de modifier durablement cette maladie.

Il est indiqué si le traitement médicamenteux ne permet pas de contrôler les symptômes ou s'il y a une aggravation d'année en année, particulièrement chez les adolescents, en période d'examen.

Chez l'enfant, on utilise les formes orales, en gouttes ou en comprimés.

Le traitement dure 3 ans et ses effets bénéfiques durent entre 3 et 12 ans après son arrêt.

Dr Marianne WINKLER
Conseiller médical Pédiatre
ONE (Bruxelles)

« L'AIR DE RIEN, CHANGEONS D'AIR »

Un outil concret sur la qualité de l'air intérieur à destination des milieux d'accueil

La Cellule éco-conseil de l'ONE a réalisé une série d'outils sur la qualité de l'air intérieur. Ils ont comme objectif d'informer et de sensibiliser sur la présence éventuelle de polluants intérieurs. Ils proposent également des recommandations visant à améliorer la qualité de l'environnement intérieur et à prévenir d'éventuels effets sur la santé et le confort des occupants.

Le plus souvent, les problèmes liés à des pollutions intérieures peuvent se résoudre par des changements de comportements, d'habitudes et/ou de simples aménagements.



Le coffret, mis à la disposition des milieux d'accueil, aborde la question des pollutions intérieures de manière pragmatique, à l'aide de différents supports :

- la **BROCHURE** contextualise la thématique ;
- l'**AFFICHE** permet, en un coup d'œil, d'attirer l'attention sur les thématiques les plus importantes. Elle met l'accent sur les gestes essentiels, en matière de prévention des pollutions intérieures ;
- la **GRILLE D'AUTO-ÉVALUATION** est un moyen de se poser des questions sur votre environnement intérieur ;
- **12 FICHES THÉMATIQUES** abordent de manière concrète les thématiques qui peuvent être le plus utiles à connaître pour une structure d'accueil.

Citons par exemple les acariens, les composés organiques volatiles, l'humidité et les moisissures, « comment et pourquoi renouveler l'air d'un MA ? », ...

Sont également mis à disposition : un **GLOSSAIRE**, un **PLAN** visualisant les sources potentielles de polluants, les **CONTACTS** utiles.

Nadine VANDERHEYDEN
Eco-conseillère ONE

COMMENT SE PROCURER LE COFFRET ?

Une grande campagne de sensibilisation a été menée en 2011. La plupart des coffrets ont été distribués à cette occasion.

Si votre structure d'accueil **n'a pas encore reçu son exemplaire**, vous pouvez l'obtenir auprès de votre Coordinateur accueil. Les accueillant(e)s conventionné(e)s obtiendront le leur via leur Service. Les accueillant(e)s autonomes peuvent s'adresser à cette fin à leur Agent conseil.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Nadine VANDERHEYDEN & Héloïse PAPIILLON
Cellule.eco-conseil@one.be
02/ 542 14 40 - 02/542 14 93



L'ÉVEIL MUSICAL EN MILIEU D'ACCUEIL

Dans le cadre de la thématique de l'éveil culturel du jeune enfant, nous évoquions, dans l'édition précédente, les formations à l'éveil culturel en milieu d'accueil.

Aujourd'hui, la Rédaction du Flash Accueil vous invite à découvrir le témoignage de deux structures d'accueil qui propose des activités d'éveil musical aux tout-petits.

Aperçu du déroulement d'une animation à la MCAE¹ « Les Petits Fours » et entrevue avec les différents intervenants, suivie du compte rendu d'un atelier de découverte musicale, au sein de la maison d'enfants « Les Marmots » de Woluwe-Saint-Lambert.

A l'instar du théâtre et des arts plastiques pour les tout-petits, les activités d'éveil musical sont de plus en plus répandues en milieu d'accueil. Qu'elles soient mises en place par quelques puéricultrices, l'accueillante ou un opérateur extérieur au milieu d'accueil, elles procurent de nombreuses expériences et émotions aux enfants !

En effet, le bébé entend déjà avant sa venue au monde. L'audition est de toute première importance dans son développement sensori-moteur, intellectuel, affectif et social. Dans les premières années de la vie, le travail sur les sons et les rythmes va l'aider à utiliser ses sens, développer son langage, sa créativité et son autonomie.

D'abord déterminant pour le développement de la communication à travers l'affectivité, notamment via les échanges mère-enfant, les vocalises, le babil, les interactions sonores vont progressivement éveiller le bébé au plaisir esthétique, à la beauté.

Selon Marie-France CASTAREDE², « *Lorsqu'un enfant découvre une chanson présentée, non seulement par un adulte privilégié (par exemple, ses parents), mais par d'autres plus ou moins connus de lui, il a accès au partage d'une certaine forme de beauté, que les traditions de sa culture favorisent.* »

L'éveil musical apporte également des éléments contribuant à développer les aptitudes cognitives et la mémoire chez l'enfant.

Dans son livre « *Le développement musical de l'enfant : les quatre temps de la musique* », Pierre ZURCHER démontre le lien entre l'apprentissage musical et l'amélioration des résultats scolaires.

Nous avons souhaité en savoir plus et nous nous sommes invitées à l'une de ces animations musicales proposées aux tout-petits.

L'ANIMATION AUX «PETITS FOURS»

Ce mardi 10 décembre, nous observons un atelier d'éveil musical animé par Dominique MASSINON, animatrice aux Jeunesses Musicales de Mons Borinage ASBL, dans la MCAE « Les Petits Fours ».

Dominique a prévu deux séances ce matin-là, la première destinée aux « petits », la seconde au groupe des « grands ».

Les petits, légèrement impressionnés par la présence inhabituelle de plusieurs adultes dans le petit local où se déroule l'animation, sont assis en demi-cercle face à l'animatrice.

Sur les épais tapis en mousse, seuls ou dans les bras d'une des deux puéricultrices, ils attendent le début de la chanson qui dit « Bonjour ».

Pendant ce temps d'accueil, d'autres enfants arrivent et s'installent. Quelques comptines s'enchaînent.

1 MCAE : Maison Communale d'Accueil de l'Enfance

2 Marie-France CASTAREDE, « L'éveil sonore et musical du jeune enfant : perspectives clinique et cognitive », In : Enfance, Tome 48 n°3, 1995. pp. 357-371

Bientôt, c'est la distribution des maracas³ qui vont rythmer la chanson du Père Noël. Mois de décembre oblige ! Tintamarre de grelots, c'est la fête au Père Noël...

A la fin de la chanson, les tout-petits sont encouragés à venir déposer leurs maracas dans le sac. Un petit bout, serviable, prend la maraca de sa camarade pour la ranger.

Ensuite, un nouvel instrument fascinant fait son apparition : le triangle. Une fillette et un garçonnet, très intéressés, viennent s'asseoir juste devant l'animatrice pour ne pas en perdre une miette.

Celle-ci entonne une chanson en s'accompagnant des tintements cristallins de l'instrument. « A Noël, Isabelle, avait cassé la vaisselle / On l'a grondée, c'est pas beau / Elle n'a pas eu de cadeau / Mais les anges, c'est étrange / Lui ont porté des oranges... »

La chanson s'apaise doucement. Bientôt, « Choupinette » va entrer en scène. Choupinette, c'est une marionnette, un lapin qui sort de son chou comme un petit diable de sa boîte, à la grande joie des enfants. Les facéties de Choupinette s'accompagnent naturellement de chansonnettes : « Cherchez-moi, coucou, coucou, je suis caché dans un chou... ».



Mais c'est déjà le retour au calme, avec la boîte à musique et sa délicate mélodie féérique... les yeux s'écarquillent pour regarder le petit Mickey sautiller au rythme de la musique... les oreilles s'accrochent aux dernières notes qui s'égrènent doucement...

Et voici le temps de dire « au revoir » à Dominique et « à la fois prochaine », avec de nouvelles comptines et découvertes dans son sac à malice...

ENTREVUE AVEC LA DIRECTRICE DU MILIEU D'ACCUEIL

La Directrice de la MCAE « Les Petits Fours », **Madame Marie GOULANCOURT (MG)**, a reçu la Rédaction du Flash Accueil à l'issue de cette animation et a accepté de parler de sa démarche par rapport à l'éveil musical.

Comment vous est venue l'idée d'accueillir des animations musicales ?

MG : J'ai toujours été fort intéressée par les animations musicales en général. Ayant vécu l'expérience du chant prénatal en haptonomie⁴ et ayant souvent utilisé la musique comme support lors des séances de pratique psychomotrice, je suis convaincue de l'utilité de l'éveil musical chez les tout-petits. De plus, je pense que la musique prépare à bien des apprentissages.

C'est pourquoi, il y a plusieurs années de cela, en 2009, j'ai pris contact avec les Jeunesses Musicales de Mons Borinage. Nous avons embrayé tout de suite sur une collaboration. Chaque année, nous leur proposons une série de dates d'animations. Ils essaient autant que possible de répondre à la demande, en fonction de leur agenda. Ils sont particulièrement sollicités. Les Jeunesses Musicales établissent ensuite un contrat annuel avec nous, reprenant les dates des animations qui sont programmées durant toute l'année scolaire, de septembre à juin.

Dès que nous avons connaissance de ces dates, nous affichons le calendrier des animations dans le local d'accueil à l'attention des familles pour qu'elles en soient informées.

Vous avez l'occasion de préparer les activités avec eux ou vous leur laissez carte blanche ?

MG : Nous leur laissons carte blanche. Comme Dominique vient depuis des années, les puéricultrices la connaissent et elle connaît le fonctionnement du milieu d'accueil. Les séances d'éveil musical qu'elle propose sont structurées et varient en fonction des saisons, des fêtes du calendrier ou des événements. Les puéricultrices et les stagiaires participent également à l'animation avec les enfants. Elles collaborent avec l'animatrice. Il m'arrive de participer à une animation de temps à autre pour photographier la séance. Je suis toujours aussi enthousiaste et convaincue d'avoir fait le bon choix.

En dehors des animations, les puéricultrices poursuivent-elles des activités avec des instruments ou des chants ?

MG : Oui, on chante et on danse beaucoup dans le milieu d'accueil, même dans le groupe des bébés. La musique y occupe une place importante.

3 Maraca : nf (mot esp.) instrument à percussion d'origine sud-américaine constitué par une coque contenant des graines dures, avec lequel on scande le rythme des danses.

Maracas : nm pl (esp d'Argentine maracá) instrument de percussion composé d'une paire de coques contenant des corps durs, que l'on agite pour marquer le rythme.

4 La pratique de l'haptonomie consiste à entrer en relation par le toucher, le contact affectivo-psycho-tactile (il s'agit d'une approche relationnelle et tactile qui ne dirige jamais, qui ne soumet jamais mais qui guide, qui accompagne, qui soutient).

Les enfants aiment bien écouter de la musique, utiliser des instruments, danser, seul ou en groupe. Ce n'est pas du tout évident de faire une petite ronde quand on a deux ans et demi, voire trois ans ou même de danser par deux. Il y a tout un apprentissage à proposer sous une forme ludique.

Chez les grands, le matin, c'est devenu un rituel. Ils demandent de la musique. Ils commencent souvent la journée par ce petit rituel. Il y a beaucoup de sourires, de la bonne humeur, du plaisir : plaisir à écouter, à danser, à être ensemble.

Les parents s'intéressent-ils à ce projet lors de l'inscription ?

MG : Oui, ils sont très curieux et très intéressés. Quand on les invite à participer à une animation musicale, dans le cadre des animations appelées « Les Après 4h conviviaux », ils s'inscrivent pratiquement tous. Ils viennent souvent en couple.

A ce moment-là, ils deviennent plus acteurs qu'observateurs. Ils s'impliquent volontiers dans l'animation avec les enfants.

Ici, nous disposons de matériel qu'il n'y a pas à la maison. Cette animation permet aussi aux parents de se rencontrer. Et puis, c'est une occasion d'échanger autour de l'enfant par l'intermédiaire de l'animation. Cette animation est un outil pédagogique très porteur.

A quel rythme s'organisent les animations ?

MG : Les animations à l'attention des enfants se déroulent une fois par mois dans le groupe des petits, puis dans le groupe des grands et durent une trentaine de minutes.

Par contre, l'animation musicale qui est proposée aux parents, se déroule une fois par an pour chacun des groupes.

ENTREVUE AVEC LES ANIMATEURS DES JEUNESSES MUSICALES

Françoise GODEFROID (FG) occupe les fonctions de Directrice régionale des Jeunesses Musicales de Mons. Elle nous a aimablement reçues avec l'animatrice, Dominique MASSINON (DM), afin de discuter de leur travail d'éveil musical en milieu d'accueil.

Depuis combien de temps faites-vous des animations en milieu d'accueil ?

FG : Depuis 17-18 ans. Au début, c'était à très petite échelle, un peu confidentiel. Maintenant, cette activité a pris de l'ampleur.

Il y a aussi un courant de mode. Actuellement, on parle beaucoup plus de l'utilité de l'éveil avec les tout-petits, à sortir les enfants de ce qu'ils font habituellement, de leur offrir d'autres activités.

Quand j'ai commencé à travailler aux Jeunesses Musicales, il y a 23 ans, ce qui m'intéressait était de développer tout cet aspect-là de l'activité.

J'ai rencontré une sage-femme qui faisait de l'haptonomie et du chant prénatal. Nous avons commencé avec Catherine, qui l'accompagnait au piano pour ses activités de chant prénatal et postnatal, avec les nourrissons.

Ça a démarré comme ça, par l'opportunité des rencontres.

Il faut que l'envie soit là. Dans le personnel, je n'imposerais pas ces animations avec les tout-petits à tout le monde. D'ailleurs, certains ont déjà essayé et ne souhaitent pas continuer.

DM : Avant, j'allais dans les écoles, surtout maternelles et primaires. Puis, j'ai suivi la collègue qui le faisait ici aux Jeunesses Musicales, avec les parents.

J'ai démarré les animations quand mes enfants étaient très petits. J'ai pu voir ce que ça leur apportait. Ensuite, j'ai développé mes animations.

Vos animateurs ont-ils tous cette fibre musicale ?

FG : Oui, mais ils ne disposent pas forcément d'une formation du conservatoire. Le côté animateur, pédagogie, contact avec les enfants est tout aussi important, voire plus que la qualification musicale.

DM : C'est beaucoup plus important de pouvoir rebondir et ne pas être déstabilisé par quelque chose qui se passerait, c'est-à-dire d'être bon animateur, que d'être virtuose.

Ce sont les MA qui viennent vers vous ? Comment vous trouvent-ils ?

FG : Sur Internet, via notre site, les professionnels intéressés peuvent prendre contact avec leur centre régional.

Nous faisons aussi des salons extrascolaires. Beaucoup de « bouche-à-oreille » aussi. Les mamans qui viennent aux ateliers parents-enfants et qui ont leur bébé dans un milieu d'accueil en parlent également. Des mamans viennent ici parce qu'elles ont envie d'assister à l'animation. Le contraire est vrai aussi.

Comment articulez-vous les différents moments de l'animation ?

DM : Il n'y a pas de structure « type ». J'ai commencé par une chanson qui dit « bonjour », puis j'ai enchaîné par une autre chanson. Comme les parents sont arrivés « plic-ploc », j'ai changé l'ordre des chansons. Cela laisse le temps aux enfants d'arriver et de faire participer ceux qui étaient là bien à l'heure.

Après le « Bonjour », je continue avec des petites comptines, toujours les mêmes. Ensuite, il y a une période « saisonnière », avec par exemple des chansons d'automne. Cette tendance est peut-être liée à ma formation d'institutrice. C'est aussi pour changer un peu. On garde le même rythme mais je change de personnage. Les enfants ne le demandent pas spécialement.

Le fait de changer évite de laisser les puéricultrices et leur permet également de rester plus attentives et de participer plus facilement.

Après, il y a la partie « instruments » qui permet à ceux qui sont un peu « saturés » du répertoire de chansons, de « s'échapper » un peu avec les instruments, tout en restant avec les autres.

Je vois rapidement quelle chanson l'enfant aime bien. Soit, il va prendre un instrument parce qu'il se souvient du déroulement des comptines, soit il va aller chercher l'escargot et le tambourin parce qu'il attend cette mélodie rythmique-là. D'autres enfants attendent les bâtons de pluie. Alors, parfois, ils viennent me les réclamer. Ils restent très attentifs au déroulement de l'animation.

Le début de l'activité est assez calme, puis je monte en intensité. Ensuite, je redescends, pour un retour au calme avec l'écoute et l'observation d'une boîte à musique.

De manière générale, je dois pouvoir m'adapter à tout ce qui se passe pour chacun des enfants qui sont présents. Un jour, ils peuvent être 15 et la semaine suivante ils seront 4... La dynamique est bien différente, mais d'une riche intensité !

Gardez-vous la même structure pour les animations parent-enfant ?

DM : Oui, c'est la même structure.

J'inclus toujours un instrument. Je ne les prends pas tous, parfois je n'ai que les tambourins ou que les maracas mais j'essaie toujours d'avoir un autre instrument en plus.

Il y a toujours le retour au calme, avec la boîte à musique.

Quelle est l'implication demandée aux parents quand ils viennent aux animations ?

FG : Ils participent. Nous mettons des tapis et les parents sont assis sur ceux-ci avec les enfants. Au début, les enfants sont un peu craintifs, surtout quand ils sont un peu plus grands mais très vite, ils vont même solliciter les autres parents.

Par contre, quand un nouveau parent arrive avec son enfant ou qu'un enfant qui vient habituellement avec un parent arrive avec l'autre, on constate toujours un temps d'adaptation face à l'« étranger ».

Parfois, les parents veulent s'asseoir sur les chaises, plus en retrait mais nous leur expliquons que c'est vraiment un moment de partage entre l'adulte et l'enfant.

Pouvez-vous observer des effets sur les enfants, au fur et à mesure des animations ?

DM : Oui, beaucoup.

Parfois, dans les animations parents-enfants, les parents remarquent que leur enfant a une attitude réceptive, alors qu'il avait l'air passif dans l'activité : il cherche à reproduire des sons, des rythmes à la maison.

Des recherches ont-elles été menées pour connaître les effets de ces animations sur les enfants ?

FG : Il y a peu d'études, elles concernent surtout les enfants de maternelle.

Les résultats montrent des bénéfices pour l'acquisition des notions de base.

Chez les plus grands, il arrive parfois de mettre le doigt sur un problème lié à la dyslexie, dyscalculie, plus rapidement qu'en classe.

L'activité musicale développe une capacité à l'écoute : savoir se poser, écouter. Des prémices à la sociabilité aussi : apprendre à donner un hochet à l'autre... Un à la fois, pas deux... Un pour chacun... Les ingrédients des mathématiques sont là également.

Au niveau du langage aussi, les comptines répétées fixent un capital-mots teinté de diverses sonorités par la manipulation d'instruments multiples.

Le plaisir de chanter, de danser, d'écouter toutes sortes de musiques, contribue en quelque sorte à développer la curiosité, être moins frileux vis-à-vis des choses qu'on ne connaît pas.

Quels instruments, quels sons sont appréciés des tout-petits ?

DM : Avec les tout-petits, ce sont les percussions : les maracas, les grenouilles güiro⁵, les grelots, ... Le triangle, je l'utilise pour une période très courte parce que c'est un instrument un peu particulier. Il est difficile à utiliser et la baguette peut être dangereuse.

La batterie a beaucoup de succès en atelier chez les 3-6 ans. Je pense que c'est surtout la taille de l'instrument et le fait de pouvoir frapper qui les attire.

Quelle est l'implication des puéricultrices dans l'animation ?

FG : Il n'y a pas toujours un accueil positif. A certains endroits, c'est la direction qui en a entendu parler et qui souhaite mettre cela en place dans le milieu d'accueil. Les puéricultrices n'en ont jamais entendu parler et n'en voient pas du tout l'intérêt. Dans d'autres endroits, les accueillantes sont prêtes à investir pour pouvoir offrir l'activité : elles participent financièrement et pratiquement.

D'un endroit à l'autre, l'accueil est très variable.

Le mieux, ce sont les puéricultrices qui chantent et qui font les gestes.

Si les enfants voient la puéricultrice faire, ils se disent « je peux le faire aussi ».



⁵ Le güiro est un instrument de musique de percussion de la famille des idiophones, fréquent à Cuba et Porto Rico et constitué d'un racloir percé de trous dans lesquels on passe le pouce et le majeur pour le tenir.



UN AUTRE REGARD : ATELIER DE DÉCOUVERTES MUSICALES AUX MARMOTS

Barbara CARLIER, Directrice de la maison d'enfants « Les Marmots » de Woluwé-Saint-Lambert, nous livre son témoignage⁶.

A la maison d'enfants « Les Marmots », nous avons mis sur pied un projet pour donner l'occasion d'avoir une première approche avec le monde de la musique.

Le coup d'envoi de notre périple musical a eu lieu début mars 2013. Pour ce faire, nous avons eu le plaisir de faire connaissance avec Xanthippe, dite «Shanti», qui nous a emmené durant une heure dans son univers «enchanté».



Les moyens et les grands ont donc l'occasion de découvrir une série d'instruments, à commencer par les bols tibétains (bol en cuivre de différents diamètres) sur lesquels chacun peut, à tour de rôle, taper ou faire tourner le «bâton magique» puis arrêter le son «en un tour de main». Cette multitude de sonorités différentes produit chaque fois des milliers de vibrations que chacun ressent à sa manière. Certains préfèrent observer et écouter tout ce qui s'offre à eux, d'autres plongent dans la découverte, que ce soit avec la main, le pied ou même le dos et le ventre.

S'en suit un moment d'exploration des trésors apportés par Shanti : un éventail d'instruments (tels que les maracas, les tambourins, les grelots, ...) faisant ressentir des sons riches et variés. Chacun peut s'y donner à cœur joie en testant les diverses sonorités possibles.

Puis, Shanti revisite, par son interprétation haute en couleur, une partie du répertoire de chansons déjà connues par nos chanteurs en herbe (l'escargot, les petits poissons, les crocodiles, ...). Pour ce faire, elle n'hésite pas à nous faire entendre les nombreuses intonations/tonalités de sa douce voix et à mobiliser tout son corps, invitant ainsi les enfants à les rejoindre pour danser.

Pour la suite des ateliers, notre animatrice musicale procède en choisissant un thème principal par mois : les enfants peuvent ainsi découvrir des xylophones faits en différents matériaux (bois, métal) et de tailles différentes, les diapasons (et leur florilège de sensations et vibrations), les instruments à vent (de formes variées, toutes plus amusantes les unes que les autres).

Autour de ce thème, Shanti nous apporte chaque lundi son sac à malices plein de surprises, ainsi que son panel de musiques, qui s'enrichit de jour en jour (allant des chansons enfantines les plus connues, aux berceuses dans toutes les langues, en passant par certaines chansons actuelles adaptées pour les petits).

Bref, cet atelier est l'occasion de beaux moments de sérénité, de complicité et de partage entre les enfants et notre nouvelle compagne de jeux musicaux. Vous vous en doutez, ils en redemandent... et nous aussi ! Quelle belle opportunité !

NOTRE RÉFLEXION...

Convaincus des enjeux positifs de l'éveil musical dans le développement de l'enfant, plusieurs milieux d'accueil ont choisi de l'inclure dans leur projet d'accueil.

Mis en œuvre par les puéricultrices elles-mêmes ou par des intervenants extérieurs, l'éveil musical devrait idéalement, pour s'intégrer harmonieusement dans la vie du milieu d'accueil, être un projet concerté, commun à tous les intervenants, direction et personnel.

Belle occasion de travailler en équipe le projet d'accueil afin que ce type d'activités y trouve sa place et prenne sens, en accord avec les objectifs éducatifs spécifiques de chacun des milieux d'accueil.

En fonction de la taille de ces derniers, les moyens disponibles pour mettre en place des animations sont plus ou moins importants. Toutefois, dans les petites structures et chez les accueillantes autonomes ou conventionnées, des solutions créatives sont possibles pour réaliser un projet particulier, en faisant appel à des opérateurs extérieurs, comme par exemple : le regroupement de plusieurs accueillantes, la participation des parents, ...

Pour les accueillantes intéressées par l'éveil musical, il existe également une offre de formations adaptées à l'éveil musical des tout-petits qui vont leur permettre de développer leurs propres outils d'animation.

Et chez vous ?

L'éveil musical fait-il partie de votre projet d'accueil ?

Comment veillez-vous à donner une place active à chacun des enfants ?

Harielle DEHEUY
Service Supports ONE
Direction Accueil 0-3

POUR EN SAVOIR PLUS :

- <http://www.jeunessesmusicales.be>
- Marie-France CASTAREDE, « L'éveil sonore et musical du jeune enfant : perspectives clinique et cognitive », article In : *Enfance*, Tome 48 n°3, 1995. pp. 357-371
- « *Le développement musical de l'enfant: les quatre temps de la musique* », Pierre ZURCHER Sciences de l'Education musicale – 2010 - Editions l'Harmattan





LE DÉMÉNAGEMENT D'UN MILIEU D'ACCUEIL : QUELQUES CLÉS POUR UNE PROTECTION JURIDIQUE OPTIMALE

Au cours de la vie de votre milieu d'accueil, plusieurs événements prévisibles ou imprévisibles vont peut-être vous conduire à changer de lieu d'accueil.

Les raisons de ce changement peuvent être de plusieurs ordres : votre volonté de déménager, la fin d'un contrat de bail, des problèmes d'infrastructure, un manque de place, etc.

Peu importe les raisons qui vous poussent à déménager, il faudra effectuer les démarches nécessaires afin de régulariser votre situation...

CE QU'EN DIT LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR...

L'**article 6** de l'arrêté du 27 février 2003 (réglementation générale) précise que l'autorisation dont bénéficie le milieu d'accueil détermine notamment les locaux et la capacité d'accueil.

Par ailleurs, conformément à l'**article 20** de l'arrêté précité, le milieu d'accueil se doit d'avertir l'Office préalablement à tout changement ayant une incidence significative sur les conditions d'accueil.

Ainsi, en cas de déménagement des locaux affectés à l'accueil d'enfants, le milieu d'accueil doit non seulement **avertir l'Office** dans les plus brefs délais mais encore, **obtenir l'accord de l'adaptation de son autorisation, préalablement** à son déménagement.

Dans ce cas, il revient au milieu d'accueil d'avertir, dès que possible, l'Agent conseil ou la Coordinatrice accueil. Il s'agit ensuite d'adresser la demande d'adaptation de l'autorisation auprès du Comité subrégional compétent.

En tout état de cause, la nouvelle infrastructure doit respecter, non seulement le prescrit de l'**article 18** de l'arrêté précité qui stipule que : « Le milieu d'accueil veille à ce que ses infrastructures et équipements assurent aux enfants sécurité, salubrité, hygiène et espace, et soient de nature à favoriser leur bien-être et leur épanouissement, selon les modalités fixées par l'Office en vertu du code de qualité et approuvées par le Gouvernement » mais également, les dispositions qui en découlent (arrêté infrastructure du 19 juillet 2007).

Enfin, il revient au Comité subrégional de se positionner quant à l'adaptation de l'autorisation initiale, dans le respect de ces dispositions.

MISE À JOUR DE VOTRE DOSSIER D'AUTORISATION...

Afin que le dossier d'autorisation soit complet, le milieu d'accueil doit transmettre les pièces suivantes :

- la description et le plan des nouvelles infrastructures ;
- le contrat d'assurance modifié si le contrat initial prévoyait l'adresse du milieu d'accueil ;
- l'adaptation du ROI¹ et du projet pédagogique, au regard de la nouvelle infrastructure.

Lorsque le dossier complet est introduit, l'Office sollicite l'avis communal.

La Commune dispose d'un mois pour transmettre son avis et à défaut, son avis est réputé favorable.

En tout état de cause, il est également essentiel de disposer d'un rapport favorable des Services Incendie portant sur la nouvelle infrastructure, avant le déménagement effectif.

Au-delà du respect des conditions relatives à l'infrastructure et de l'adaptation de l'autorisation initiale, il revient également au milieu d'accueil d'effectuer toutes les démarches administratives afférentes au déménagement notamment, la modification des contrats relatifs aux charges (gaz, électricité, ...), la souscription des contrats d'assurances utiles et adaptés au nouveau lieu d'exploitation, la durabilité de l'éventuel nouveau contrat de bail, ...

Enfin, il revient également au milieu d'accueil d'envisager toutes les conséquences pratiques de ce déménagement, parmi lesquelles :

- les modalités de communication envers les familles (la communication doit être envisagée le plus tôt possible, afin que chacune d'entre-elles puisse prendre, le cas échéant, les dispositions nécessaires) ;
- l'avenant au ROI et au Contrat d'accueil, adapté aux modalités de la nouvelle structure d'accueil, pour les enfants inscrits dans le milieu d'accueil à l'adresse précédente ;
- l'achat éventuel de nouveaux équipements ;
- l'aménagement d'un éventuel espace extérieur ;
- ...

POUR CONCLURE...

Dans le but de maintenir un climat serein avec l'ensemble des familles mais encore une qualité d'accueil optimale pour tous les enfants accueillis, une bonne communication entre les différents acteurs reste la clef du succès d'un déménagement réussi !



© freemage-787797-high-stock/freemage

Stéphanie PERIN
Juriste - Direction juridique ONE

DÉDUCTION DES FRAIS PROFESSIONNELS : DU NOUVEAU POUR LES INDÉPENDANTS DU SECTEUR DE L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE



Service Public
Fédéral
FINANCES

Un nouvel accord¹ vient d'être conclu : nouvelles possibilités en matière de déduction fiscale de frais professionnels pour le personnel indépendant des milieux d'accueil.

Dans une récente édition du Flash Accueil (FA 17-3^{ème} trimestre 2013), nous vous informions d'un nouvel accord collectif entre le Service Public Fédéral Finance (SPF Finances), la FEDAJE (pour la Communauté française) et l'UNIEKO (pour la Communauté flamande).

Le 31 janvier dernier, le Ministre des Finances a conclu un nouvel accord avec ces fédérations professionnelles. Cet accord consiste en l'introduction d'un nouveau système de choix qui offre aux maisons d'enfants, la possibilité de choisir entre l'application d'un forfait pour frais limité ou d'un forfait pour frais global. L'application de ces forfaits n'est pas obligatoire.

Les contribuables concernés peuvent toujours choisir de prouver leurs frais professionnels réels (pour rappel, chaque montant est alors à justifier par des documents probants).

Ce nouvel accord vaut pour 3 ans : **du 1/01/2014** (revenus 2014 – exercice d'imposition 2015) **au 31/12/2016**.

Les dispositions prévues pour la déduction de frais professionnels des accueillant(e)s ou co-accueillant(e)s autonomes restent inchangées. Pour rappel, ceux-ci peuvent déduire un montant de 16,50€ par enfant et par jour d'accueil au titre de frais professionnels.

En résumé, un comparatif des deux systèmes de forfaits proposés :

	FORFAIT GLOBAL	FORFAIT LIMITE
MONTANT DU FORFAIT	16,50 euros par enfant et par jour d'accueil ²	7 euros par enfant et par jour d'accueil ³
FRAIS COUVERTS PAR LE FORFAIT	<p>Comprend tous les frais professionnels hormis les cotisations sociales</p> <p>Pour chaque indépendant, le montant maximum déductible du forfait pour frais global est limité au montant perçu pour l'accueil des enfants</p> <p>! aucun autre frais déductible</p>	<p>Comprend les frais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nourriture ; • produits de nettoyage et lessive (remarque : pas les appareils électriques !) • produits de soins (pommade, savon, lingettes, etc.) et produits pharmaceutiques (pharmacie de base) ; • textile (vêtements professionnels, draps, serviettes, gants de toilette, bavoirs, ...) • petit matériel de cuisine (casseroles, couverts, assiettes, etc.; remarque : pas les petits appareils électriques) ; • petits jouets (pas les grands jouets comme par exemple les jeux d'extérieur comme un toboggan, etc.) ; • petit matériel de bureau (papier, timbres-poste, enveloppes) ; • frais de représentation (c'est-à-dire les petites attentions pour les enfants/parents/grands-parents) ; • petit matériel de bricolage et décoration de toute sorte. <p>! Tous les autres frais (loyers, charges d'emprunts, ...) peuvent être déduits en plus du forfait mais doivent être justifiés par des documents probants, à l'exception des cotisations sociales</p>
TRAVAILLEURS CONCERNÉS	Personne physique travaillant sous le statut d'indépendant, comme personnel d'encadrement ou de direction.	
DURÉE	Le montant du forfait intégral est fixé en principe jusqu'au 31/12/2016.	

On notera que les forfaits (global et limité) ne sont pas applicables :

- aux pouvoirs organisateurs qui n'ont pas le statut d'indépendant . Ne sont donc pas visés les ASBL, les sociétés, les pouvoirs publics, ...
- au secteur subventionné.
- aux pouvoirs organisateurs dont le milieu d'accueil ne pratique que de l'accueil extrascolaire.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- SPF Finances
Contact center : 0257 257 57
www.minfin.fgov.be
Ou votre service de taxation.

Anne BOCKSTAEL,
Service Supports
Direction Accueil 0-3 ONE

2 Les montants ne sont pas fractionnés en fonction du temps de présence journalier de l'enfant.
3 Idem 2

L'ONE À LA RENCONTRE DES COMMUNES...

Suite au renouvellement des Conseils communaux lors des élections communales d'octobre 2012, l'Office de la Naissance et de l'Enfance a initié un tour des 272 communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'objectif de ces rencontres communales provient d'une volonté de l'Office de renforcer les contacts avec les pouvoirs locaux, de rendre l'ONE plus visible et d'améliorer le travail en réseaux au bénéfice des familles.

Ces rencontres répondent donc principalement à 3 objectifs :

- **Sensibiliser** les mandataires locaux à la politique de la Petite Enfance, notamment par la distribution d'une fiche communale qui contient l'ensemble de l'activité ONE dans la commune.
En effet, au travers d'un dossier chiffré, faisant la photographie de l'offre et de l'existant en matière d'enfance, l'ONE peut ainsi, commune par commune, dresser un bilan concret des politiques menées sur le terrain.
- **Impulser** une dynamique de collaboration, en identifiant notamment les acteurs clés au niveau communal et ce, afin de mieux orienter la demande et de mieux organiser le(s) projet(s).
- **Débattre** d'enjeux, de situations ou de dossiers en cours et ceux que nous aurons à traiter durant la législature à venir.

Ces rencontres sont ainsi l'occasion d'établir un dialogue constructif entre les communes et l'Office.

L'originalité de cette démarche réside dans son caractère transversal et complet, puisque les Coordinateur(trice)s accueil et accompagnement, sans oublier les agents de l'Administration centrale, dans des situations plus complexes, épaulent le(la) Coordinateur(trice) subrégional(e) lors de ces rencontres.

En conclusion, ce tour des communes met en lumière la nécessité de renforcer notre collaboration et d'établir des partenariats utiles à la cohérence des services rendus aux familles !

Kamal AZZOUZ,
Sylvie ANZALONE
et Hugo SNACKERS
Coordinateurs subrégionaux ONE
(Namur-Hainaut-Liège)



L'ONE LANCE LA PREMIÈRE PHASE DU PLAN CIGOGNE III

Le Plan Cigogne III (2014-2022) a été adopté en juillet 2013 par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et intégré, en novembre 2013, au nouveau Contrat de gestion de l'ONE (2013-2018).

Il a pour *objectif de créer 14.849 places en 9 ans, dans les milieux d'accueil de type collectif et familial, subventionnés ou non par l'Office.*

Ces créations devraient permettre d'atteindre, en 2022, des *taux de couverture équilibrés entre les différentes subrégions* (Provinces wallonnes et Région de Bruxelles-Capitale).

Le Plan Cigogne III tient compte des situations initiales des Subrégions et des *prévisions démographiques* pour cette échéance.

Il comporte des actions ciblant les places d'accueil :

- pouvant être subventionnées par l'ONE, via la *programmation de places* ;
- non subventionnées par l'ONE, via un *plan d'actions spécifique* notamment par la mise à disposition d'outils et d'informations spécifiques et pratiques relatifs aux cadres juridique, social et financier du secteur (en collaboration avec les administrations compétentes).

Le 20 décembre 2013, l'ONE a entamé la mise en œuvre du Plan Cigogne III par le lancement d'un appel à projets portant sur le premier volet de la programmation de places subventionnées, en crèches, préguardiennats, crèches parentales, Maisons Communales d'Accueil de l'Enfance et accueillant-e-s conventionné-e-s.

Il s'agit de subventionner 1.937 places dont l'ouverture est à prévoir au plus tard au 31 décembre 2014, selon la répartition suivante :

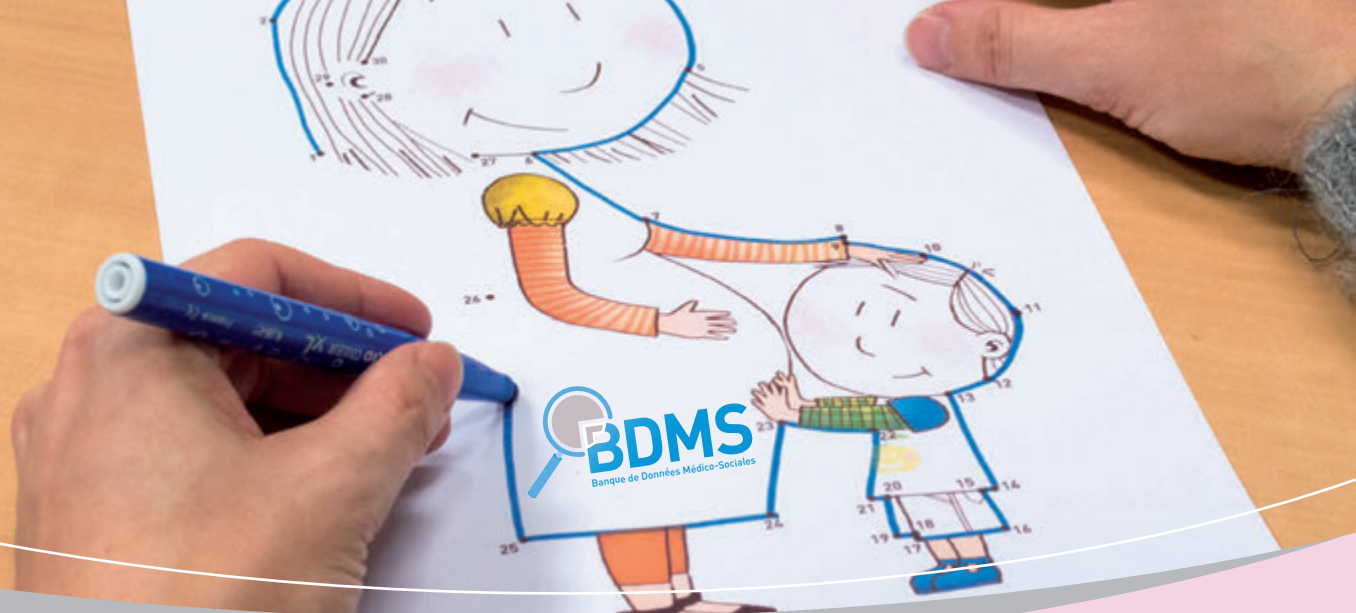
Subrégion	Nombre de places VOLET 1
BRUXELLES	542
BRABANT WALLON	82
HAINAUT	470
LIEGE	489
LUXEMBOURG	59
NAMUR	101
TOTAL - VOLET 1 - Subrégions	1.743
Solde à répartir au niveau de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (sous réserve budgétaire)	194 (dont 80 places chez des accueillant-e-s conventionné-e-s)
TOTAL VOLET 1	1.937

Fin mars, début avril 2014, l'ONE lancera un second appel à projets portant sur le subventionnement de quelques 5.200 places à ouvrir entre 2015 et fin 2018. Le FA veillera à vous informer du suivi des lancements de ces appels à projets dans ses prochaines éditions.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- www.one.be
Guichet d'information : 02 542 14 56

Eddy GILSON
Direction Accueil 0-3 ONE



LA BDMS A 30 ANS

En 1983, l'ONE créait la Banque de Données Médico-Sociales (BDMS). Il s'agit d'une base informatique qui contient des données médicales et sociales concernant le suivi préventif de la (future) mère et de l'enfant.

A l'occasion de ses 30 ans, éclairage sur son rôle et son utilité.

La Banque de Données Médico-Sociales de l'ONE mieux connue sous l'acronyme BDMS vient de fêter ses 30 ans. Pour cette occasion, une journée d'études a été organisée le 5 décembre dernier à destination des professionnels de l'ONE et des acteurs qui en Fédération Wallonie-Bruxelles ont dans leur préoccupation la santé de l'enfant et de la (future) mère. Un film de 30 minutes retraçant l'histoire et la finalité de la BDMS a également été réalisé. Deux extraits sont disponibles sur le site Internet de l'ONE. Un InfONE spécial BDMS a été diffusé, des posters réalisés, ...

CE QU'EN DIT LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR...

La BDMS est une base informatique qui contient des données médicales et sociales concernant le **suivi préventif de la (future) mère et de l'enfant**. Depuis sa création en 1983, elle s'est donné pour objectif prioritaire de constituer un outil de **monitoring** et d'**auto-évaluation** à destination des équipes de terrain de l'ONE : Médecins, Travailleurs Médico-Sociaux (TMS), Milieux d'accueil, Conseillers médicaux et Coordinatrices accompagnement et accueil.

Cet outil d'évaluation interne à l'ONE permet d'apprécier rapidement l'efficacité et l'adéquation des actions et se révèle un instrument indispensable pour orienter la politique de l'ONE dans le domaine médico-social de la périnatalité et de la petite enfance. La BDMS est également devenue un outil d'interpellation des décideurs et des politiques et ce, à divers niveaux de pouvoir.

Les **données** de la BDMS sont **récoltées à six moments clés** du suivi de la (future) mère et de l'enfant :

- pendant la grossesse,
- à la naissance,
- après le retour à domicile de l'enfant,
- à 9 mois,
- à 18 mois et
- à 30 mois.

A chaque moment de ce suivi correspond une fiche de récolte de données complétée par les TMS, les sages-femmes, les médecins et/ou les milieux d'accueil.

Il s'agit du « Volet prénatal », de l'« Avis de naissance », du « Premier contact » et des « Bilans de santé à 9, 18 et 30 mois ».

Une fois complétées, ces **fiches** sont **envoyées aux Administrations subrégionales respectives de l'ONE** pour y être encodées. Par après, les données sont traitées, analysées par l'équipe de la BDMS à l'Administration centrale.

Et finalement, les **résultats** sont diffusés sous diverses formes. La forme la plus connue est sans doute le **rapport BDMS** qui paraît tous les 2-3 ans. A côté de cela, des résultats sont également envoyés par courrier aux différentes structures. L'équipe BDMS donne des présentations au sein des différentes administrations subrégionales. Elle diffuse également des données auprès de chercheurs, étudiants, acteurs de santé et responsables politiques.

Depuis 2000, 7 rapports ont été publiés en remplacement des publications « libre échange ».

Les questions posées dans les fiches de récolte de données sont toujours liées à des **indicateurs de santé** (alimentation, vaccination, dépistage visuel, prématurité, petits poids de naissance, ...), en rapport direct avec l'un ou l'autre **programme de santé prioritaire de l'ONE** (cf. Guide de médecine préventive). Elles sont établies en concertation avec les Collèges des Conseillers médicaux (Gynécologues et Pédiatres) et sages-femmes de l'ONE. Quant aux indicateurs socio-économiques (situation professionnelle, niveau d'étude, isolement, etc.), ils reflètent le souci de l'ONE d'apporter une attention toute particulière aux populations les plus défavorisées, sans négliger pour autant son objectif fondamental de service universel.

Depuis la mise en place de la BDMS, les documents de collecte de données ont connu **de nombreuses évolutions** pour s'adapter au temps, aux progrès de la médecine et aux nouvelles technologies.

LA BDMS DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL

Dans le processus « BDMS », les milieux d'accueil collectifs participent **au remplissage des « Bilans de santé à 9, 18 et 30 mois »**. Ces données médicales et sociales sont généralement récoltées par les infirmières et médecins des milieux d'accueil lorsque l'enfant participe à une consultation ONE de suivi.

En 2012, 87% des bilans de santé à 9 mois proviennent du secteur « Accompagnement », pour 13% du secteur « Accueil ». La proportion de bilans complétés par les milieux d'accueil collectifs augmente logiquement pour les bilans de santé à 30 mois et ce, jusqu'à plus de 30%.

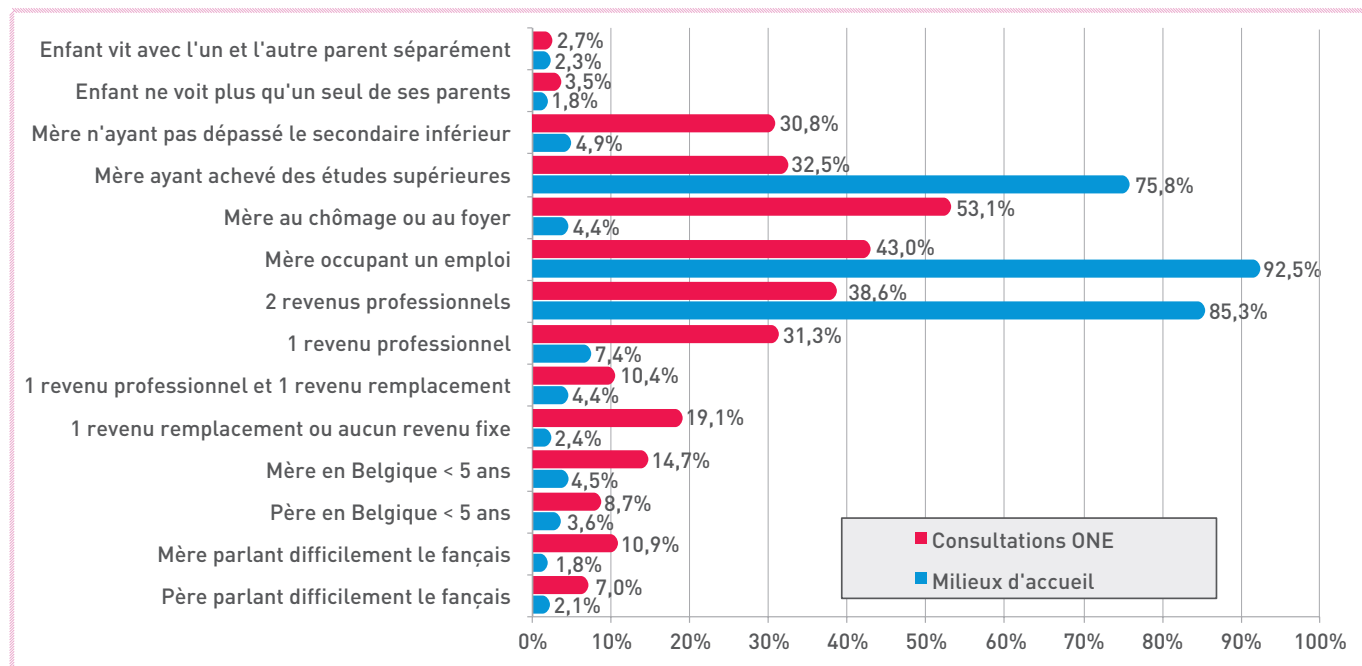
Quel que soit le secteur, il n'en demeure pas moins important de connaître sa population pour répondre au mieux à ses besoins et pour cibler les thématiques sur lesquelles il est primordial d'agir.

Une fois les données encodées, l'analyse peut se faire à tout niveau, du niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles en passant par la province jusqu'au village, la consultation ONE, la maternité, le milieu d'accueil, ... Et tous les thèmes médico-sociaux abordés dans ces documents peuvent y être analysés, que ce soit le taux d'allaitement, le niveau d'enseignement des mères, le taux de vaccination, etc.

UN EXTRAIT DE LA BDMS EN CHIFFRES...

La BDMS permet d'avoir une **vision de la population qui a recours aux services de l'ONE**. Comme le montre la figure ci-dessous, on observe des différences de profil entre la population qui fréquente les consultations pour enfants et celle qui fréquente les milieux d'accueil collectifs.

Type de population fréquentant les consultations ONE et les milieux d'accueil lors du bilan de santé à 9 mois de 2010 à 2012



Source : BDMS ONE, «Bilans de santé à 9 mois», 2010 à 2012 cumulés

Si la population qui fréquente les milieux d'accueil provient de tous les milieux socio-économiques, elle est malgré tout plus « favorisée » en regard avec celle fréquentant les consultations pour enfants de l'ONE. On voit en effet que 75,8% des mères ont atteint le

niveau d'étude supérieur (universitaire ou non) contre seulement 32,5% pour la population des consultations.

Si plus de 8 familles sur 10 vivent avec deux revenus professionnels, elles ne sont que 4 sur 10 chez celles de la population des consultations.

THÉMATIQUES ABORDÉES DANS LES « BILANS DE SANTÉ »

Bilan de santé à 9 mois (réalisé entre 7 et 11 mois)	Bilan de santé à 18 mois (réalisé entre 16 et 20 mois)	Bilan de santé à 30 mois (réalisé entre 28 et 32 mois avant l'entrée à l'école)
• Premières vaccinations	• Suite des vaccinations	• Suite des vaccinations (RRO)
• Alimentation de l'enfant (allaitement maternel exclusif ou complété)	• Alimentation de l'enfant (lait adapté)	
	• Santé bucco-dentaires	• Santé bucco-dentaires
• Suivi du développement psychomoteur de l'enfant	• Suivi du développement psychomoteur, de l'autonomie et du langage de l'enfant	• Suivi du développement psychomoteur et du langage de l'enfant
• Tabagisme passif	• Tabagisme passif	
		• Dépistages (Audition, Vision)
• Mort subite inexplicquée du nourrisson		
	• Accidents domestiques	
	• Allergies	
• Situation socio-familiale	• Situation socio-familiale	• Situation socio-familiale

INTÉRESSÉS À PARTICIPER
AUX « BILANS DE SANTÉ » ?

Pour rejoindre la BDMS et profiter de l'ensemble des analyses statistiques, il vous suffit de remplir les Bilans de santé aux âges clés des enfants fréquentant les consultations organisées dans les milieux d'accueil collectifs.

Vous pouvez vous procurer ces documents en **commandant le nombre qu'il vous faut chaque année** lorsque vous recevez le bon de commande du Service Achats et Logistique de l'ONE vers le mois d'avril-mai. Vous pouvez également les retrouver sur le site Internet de l'ONE ou en prenant contact avec votre Administration subrégionale.

CONCLUSION

Si la BDMS a pu fêter ses 30 ans, cela témoigne avant toute chose de sa réelle utilité et du rôle important qu'elle joue tant en interne qu'en externe à l'ONE. Ses données permettent à l'ONE d'adapter ses actions en fonction des particularités du terrain et des besoins des enfants et de leurs familles. Puisse ce travail de collaboration continuer avec les secteurs de l'Accompagnement et de l'Accueil !

Nous ne manquerons pas de revenir dans le Flash Accueil pour vous épingler d'autres analyses issues de la récolte des données.

Murielle LIEGEOIS
Banque de Données Médico-Sociales ONE

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Le DVD « Une dynamique périnatale à visage humain : la Banque de Données Médico-Sociales un outil d'évaluation et d'action »
- L'InfONE spécial BDMS, sur demande
- Les présentations de la journée d'étude de la BDMS du 05/12/2013, sur demande
- Les différents rapports de la Banque de Données Médico-Sociales disponibles sur le site Internet : www.one.be

Personne de contact à la BDMS :

Murielle LIEGEOIS : murielle.liegeois@one.be
02 542 15 42



LE CHOU-RAVE

Le chou-rave appartient à la famille des crucifères. Ce légume, ressemblant à une soucoupe volante, réapparaît depuis peu sur les étals des marchands avec d'autres légumes oubliés comme le panais, le topinambour ou le rutabaga.

Les variétés de chou-rave peuvent être nombreuses : blanc, violet ou vert.

Les tiges (fanés) et feuilles sont comestibles comme celles des panais ou des épinards. Elles peuvent être cuites à la vapeur et être incorporées dans une quiche, une soupe, ...

CRU OU CUIT ?

La boule de chou-rave peut se préparer de diverses manières. Lorsqu'il est cru et râpé, sa saveur s'apparente à celle du radis et du chou, alors que la cuisson en adoucit la saveur qui se rapproche davantage de celle du navet.

Pour la consommation crue, il est préférable de les choisir jeunes, petits et fermes. Les plus gros risquent d'être plus charnus et filandreux.

Après l'avoir épluché, le chou-rave peut être cuit à la vapeur, à l'eau, à la sauteuse, ... le temps de cuisson oscille entre 5 et 15 minutes.

Il peut être consommé en potage, en purée, mélangé aux pâtes et aux légumineuses ou incorporé dans un pot-au-feu. Il se marie bien à la pomme de terre.

Le chou-rave a une saveur très douce et peut être introduit dans l'alimentation du bébé.

Les crudités sont toutefois mangées en petite quantité, il faut compter maximum 50g/enfant.

L'âge va varier en fonction des enfants et de leur capacité à mastiquer des crudités.

SALADE DE CHOU-RAVE ET CAROTTES - 4 ENFANTS

Temps de préparation : 10 minutes

Ingrédients

Un demi chou-rave
Deux carottes
Une cuillère à soupe de raisins secs
3 cuillères à café d'huile de colza
Une demi-orange

Préparation

- Eplucher le chou-rave et les carottes
- Râper les légumes
- Presser l'orange
- Ajouter une cuillère à soupe de raisins secs et le jus d'orange pressé.
- Mélanger le tout dans un saladier

PURÉE DE CHOU-RAVE POUR BÉBÉ 6 MOIS - 1 PORTION

Temps de préparation : 20 minutes

Ingrédients

120 g de chou-rave épluché et coupé en morceaux
 120 g de pommes de terre coupées en morceaux
 10 g d'huile de colza

Préparation

- Cuire le chou-rave et la pomme de terre à la vapeur durant 15 minutes
- Égoutter (si nécessaire) le légume et la pomme de terre
- Mixer le tout avec l'huile de colza

Pour un repas complet, cette préparation se marie bien avec 15 g de viande ou de poisson mixé.

Bon appétit !

Amal ALAOUI et Nathalie CLAES
 Diététiciennes pédiatriques ONE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - - - - - COMMUNIQUÉ DE PRESSE - - - - - COMMUNIQUÉ D

La police locale de Dilbeek enquête actuellement sur une éventuelle tentative d'enlèvement qui s'est produite le 7 février dernier dans une crèche de Dilbeek.

Le parquet de Bruxelles précise qu'il s'agit de deux hommes portant un uniforme muni d'un badge d'Electrabel qui ont tenté de s'introduire dans l'établissement. Ils n'ont toutefois pas été en contact avec les enfants.

Le responsable du milieu d'accueil a surveillé les deux individus et leur a précisé que le 4 février dernier, un employé d'Electrabel était déjà venu faire l'entretien annuel et ce, sur rendez-vous.

Les deux hommes lui ont alors dit qu'ils reviendraient plus tard et ont quitté les lieux.

Cette information met l'accent sur l'importance à accorder en contrôle d'accès dans le milieu d'accueil.

Sources Agence BELGA - BRUXELLES 19/02

Anne BOCKSTAEL
 Service Supports
 Direction Accueil 0-3 ONE

EDUCATION À LA SANTÉ : NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLES PUBLICATIONS, NOUVEAU BON DE COMMANDE...

En ce début d'année 2014, temps d'arrêt sur les derniers documents qui ont vu le jour au Service Education à la santé.

Le Service Education à la santé vous présente les nouvelles brochures, affiches et dépliants. Au nombre de 10, tous sont réalisés selon les nouvelles normes relatives à l'identité visuelle de l'institution (charte graphique), en application depuis fin 2012.

Les deux premiers répondent à des problématiques de terrain, les cinq suivants ont été totalement réaménagés dans le cadre de la campagne médiatique 2012-2013 portant sur la promotion des services de l'ONE et enfin, les 3 derniers concernent la vaccination dite « cocoon » proposée à la future mère et aux proches d'un nouveau-né. Cette vaccination concerne la protection du nouveau-né, non encore vacciné contre la coqueluche (voir article paru dans le Flash accueil N°16).

Le saviez-vous ?

Dès la création de l'ONE, des brochures, affiches et dépliants ont été créés pour répondre à un double besoin : celui des parents d'avoir à disposition un outil d'information simple et pratique et celui des TMS¹ d'utiliser, dans leur mission d'accompagnement, un support comme portail de dialogue et de renforcement de leurs messages.

C'est pourquoi tous les documents ont pour cadre le milieu de vie familial.

Ils sont disponibles à la demande des milieux d'accueil.

PARCOURONS LES DEUX PREMIÈRES NOUVELLES PUBLICATIONS...

UN BÉBÉ ... ET APRÈS ?



Conçue comme la suite naturelle de « *Un bébé bientôt* », cette nouvelle brochure aborde la période du post-partum.

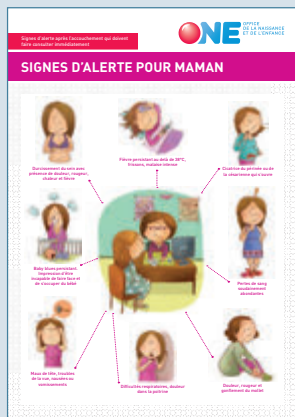
Devenir maman nécessite beaucoup d'adaptations, tant sur les plans physique et psychique, qu'organisationnel et relationnel. La période d'ajustement au bébé et à la nouvelle organisation familiale peut être plus ou moins longue et plus ou moins complexe. Elle varie en fonction de facteurs propres à chaque femme et à chaque situation.

Le soutien des parents et en particulier celui de la mère est très important tout au long des premiers mois, notamment pour prévenir l'apparition d'une dépression du post-partum qui reste un problème méconnu du grand public.

« *Un bébé...et après ?* » s'adresse spécifiquement aux mamans qui viennent d'accoucher. Cette brochure a été conçue en réponse à la demande des TMS mais aussi du Collège des Gynécologues, de disposer d'un support permettant de mieux soutenir l'accompagnement des nouvelles mères.

Son objectif est de fournir des informations utiles pour répondre aux questions et préoccupations des mères après la naissance de leur enfant. Le but étant de les aider à mieux comprendre ce qu'elles vivent et d'aborder plus sereinement les semaines qui suivent la naissance.

SIGNES D'ALERTE DEVANT FAIRE CONSULTER AU PLUS VITE



Les dix premiers jours qui suivent la naissance constituent une période à risque, tant pour la mère que pour l'enfant.

Lorsqu'il s'agit d'un accouchement naturel et que la santé du bébé est satisfaisante, la sortie de maternité a lieu en moyenne 3 à 4 jours après la naissance. A leur retour à la maison, bon nombre de jeunes mères se retrouvent livrées à elles-mêmes, sans soutien et parfois avec peu ou pas de ressources permettant un suivi à domicile.

Cette nouvelle fiche (format A4) présente les signes d'alerte qui peuvent survenir chez la mère (recto) ou chez l'enfant (verso) et qui doivent inciter la mère à consulter sans tarder.

Le choix de traiter ces sujets de façon imagée vise spécifiquement à rendre les messages accessibles aux mères socio-économiquement vulnérables. A souligner que le contenu de cette fiche est intégré dans la brochure « *Un bébé...et après ?* ».

Listons les 5 documents réédités dans le cadre de la campagne 2012/2013...



« L'ONE POUR VOUS ET VOTRE ENFANT »
(présentation générale de l'ONE)



« À LA RECHERCHE D'UNE PLACE D'ACCUEIL POUR VOTRE ENFANT ? »



« LES CONSULTATIONS PRÉNATALES DE L'ONE »



« L'ACCUEIL DES ENFANTS DURANT LEUR TEMPS LIBRE Quelles activités pour votre enfant ? »



« LES CONSULTATIONS POUR ENFANTS DE L'ONE »

Et enfin, les 3 derniers documents concernant la vaccination contre la coqueluche pour l'entourage d'un nouveau-né...



UN DÉPLIANT ET UNE AFFICHE :
« ENCEINTE, PROTÉGEZ BÉBÉ, FAITES-VOUS VACCINER »



UNE AFFICHE
« PROCHE DE BÉBÉ, PROTÉGEZ-LE, FAITES -VOUS VACCINER »

VOUS SOUHAITEZ COMMANDER DES BROCHURES ?

Envoyez un courriel à edus@one.be ou complétez le bon de commande ci-joint.

BON À SAVOIR...

Chaque année, chaque brochure, dépliant, affiche sont réimprimés par milliers d'exemplaires. Les livraisons de l'imprimeur ont lieu plusieurs fois sur l'année car la surface du magasin de l'ONE n'est pas suffisante pour accueillir l'entièreté des stocks.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Service Education à la santé ONE : 02 542 13 61

VOTRE LIVRAISON EST INCOMPLÈTE ?

Il se peut que les brochures manquantes soient en rupture de stock et dans l'attente d'une nouvelle livraison.

Conseil pratique : le bon de livraison qui accompagne les brochures que vous recevez précise au recto, ce qui vous a été livré et au verso, les brochures qui sont indisponibles. Si souhaité, vous devrez les recommander ultérieurement.

Laissez passer 2 à 3 semaines et renseignez-vous auprès du Service Education à la santé pour savoir si les stocks ont été réapprovisionnés.

Mireille DELESTRAIT et Marina LAPEIRA
Référentes Education santé ONE

VOUS SOUHAITEZ COMMANDER DES FLASH ACCUEIL SUPPLÉMENTAIRES POUR VOTRE ÉQUIPE ?

Envoyez vos coordonnées complètes et le nombre d'exemplaires souhaité sur : flashaccueil@one.be
Offre limitée au stock disponible !



FLASH-BACK

Cette rubrique vous permet de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur pour voir que vous avez bien reçu les dernières communications envoyées aux milieux d'accueil 0-3ans.

Il vous en manque une ? Elle est disponible sur simple demande par courriel flashaccueil@one.be.

Pour cette édition, une seule communication a été envoyée à l'ensemble Pouvoirs Organisateurs des milieux d'accueil collectifs, Communes, ASBL et aux personnes inscrites à l'appel

Celle-ci porte sur la **Programmation : Plan Cigogne III/Appel à Projets (21/12/2013)**.

Pour recevoir la version électronique : flashaccueil@one.be

CONTACT
flashaccueil@one.be
02 542 15 80

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

ALAOUI Amal
ANZALONE Sylvie
AZZOUC Kamal
BOCKSTAELE Anne
CLAES Nathalie
DEHEUY Harielle
DELESTRAIT Mireille
FORTEMPS Anne
HARZIMONT Michaël
JERROUDI Najad

LAPEIRA Marina
LIEGEOIS Murielle
PERIN Stéphanie
SNAECKERS Hugo
VANDERHEYDEN Nadine
Dr WINKLER Marianne

Remerciement pour la précieuse collaboration :
Les Jeunesses musicales,
La MCAE « Les Petits Fours » de Mons

La Maison d'enfants « Les Marmots » à Bruxelles.

Remerciements au Comité de rédaction

MISE EN PAGE
Corinne DUJARDIN
Dominique VINCENT



EDITEUR RESPONSABLE
Benoît PARMENTIER
Chaussée de Charleroi 95
1060 Bruxelles

TIRAGE
5200 exemplaires
N° D'ÉDITION
D/2014/74.80/09

